



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le président de la République communique sur sa réforme des retraites.
Confirmation pour les salariés : travailler plus pour gagner moins à la retraite !**

Tout est bon pour le président de la République et son gouvernement pour embrouiller les salariés sur le projet de réforme des retraites présenté par Jean-Paul Delevoye cet été.

Voilà qu'Emmanuel Macron reparle de durée de cotisation pour pouvoir partir en retraite, pensant berner les Français. Ceux-ci ont bien compris que le régime universel à points a pour but de les faire travailler plus longtemps avec des droits à la retraite plus faibles.

Annoncer un allongement de la durée des cotisations, au-delà même des 43 ans préconisés dans le système actuel ou bien recourir à un âge pivot avec une décote avant 64 ans revient au même...

En vérité, compte tenu de l'entrée de plus en plus tardive dans un emploi stable (27 ans en moyenne aujourd'hui), les annonces de Macron reviennent à repousser l'âge légal de départ à la retraite bien au-delà de 64 ans.

Pour la CGT, ce projet ne peut constituer une base de négociation.

La réforme Delevoye/Macron ne ferait que des perdants : femmes, jeunes, salariés du privé comme agents publics, y compris les retraités actuels qui verraient la valeur du point fondre au soleil...

À l'ouverture de l'université d'été du Medef, le président de la République veut-il donner des gages au patronat qui ne veut plus payer de cotisations et reculer encore et toujours l'âge de la retraite ?

À l'inverse, la CGT porte des propositions de progrès social avec comme condition préalable l'augmentation du financement consacré à la retraite puisque le nombre de retraités va fortement augmenter d'ici les prochaines années.

Les richesses ne manquent pas alors que la France est championne du monde du versement des dividendes.

La CGT exige l'ouverture de négociations :

- pour améliorer les salaires, particulièrement en appliquant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ce qui fera rentrer de nouvelles recettes pour nos retraites (plus de 6,5 milliards d'euros pour la dernière mesure) ;
- sur les conditions et la réalité du travail, notamment sur les questions de pénibilité au travail comme le réclament depuis des mois, par exemple, les personnels soignants très mobilisés.

La CGT appelle tous les salariés, retraités et privés d'emploi à se mobiliser dès le 24 septembre pour obliger le gouvernement à renoncer à son projet de réforme et gagner une retraite à 60 ans sans décote et avec un minimum de pension à 1200 euros nets.

Montreuil, le 27 août 2019